

désulfuration, remarquables par l'abondance des glairines diversement colorées se développant à leur émergence. D'autant plus excitantes que leur degré de thermalité et de sulfuration est plus élevé, mais très facilement altérables et perdant rapidement leurs qualités. Utilisées sous forme de boisson, de bains (généraux et locaux), d'inhalations, de douches, de pulvérisations. Elles comprennent les eaux les plus thermales dans le groupe des sulfurées-sodiques, en même temps que, par leur différence de thermalité et par la diversité de leurs modes de dégénérescence, elles réalisent la gamme complète des eaux sulfureuses et permettent de répondre à tous les desiderata d'une médication très développée et très variée.

Principales indications. — Rhumatisme aigu ou chronique sous toutes ses formes et dans tous ses accidents consécutifs; névroses et névralgies; affections catarrhales des voies aériennes, digestives et génito-urinaires; diathèse herpétique et dermatoses; affections chirurgicales et accidents consécutifs aux grands traumatismes; lymphatisme et scrofule.

Olivier. — Voir HUILE D'OLIVES.

Onguents. — On appelle *onguents* des topiques mous formés par le mélange de substances résineuses avec des matières grasses. La présence de résines les distingue des pommades, et l'absence d'oxydes métalliques, des emplâtres. Pour les appliquer, on commence généralement par les étaler, soit sur de la peau de mouton très mince, soit sur un tissu de coton, de fil ou de soie, soit sur du papier.

Onguent Canet. — Pommade contenant le cinquième de son poids de colcothar (oxyde de fer).

Onguent gris. — Voir MERCURE.

Onguent mercuriel. — Voir MERCURE.

Onguent napolitain. — Voir MERCURE.

Onguent populeum. — Onguent composé, très efficace contre les fluxions hémorrhoidaires. Sa formule est la suivante :

Bourgeons de peuplier récemment desséchés	800 gr.
Feuilles récentes de pavot	} à 500 —
Feuilles récentes de belladone	
Feuilles récentes de jusquiame	
Feuilles récentes de morelle	
Axonge	4000 —

On l'incorpore parfois à des suppositoires.

Onguent styrax. — Voir STYRAX LIQUIDE.

Ophthalmie blennorrhagique. —

I. **Prophylaxie.** — Tout sujet atteint de blennorrhagie doit être prévenu du danger que présente, pour les yeux, le pus urétral, soit liquide, soit desséché sur les doigts ou les linges contaminés. D'autre part, toute femme enceinte suspecte de blennorrhagie sera soumise, pendant les derniers jours de la grossesse, à des *injections de sublimé* (50 centigr. p. 1000) ou plutôt de *permanganate de potasse* (30 centigr. p. 1000) destinées à prévenir la contamination de l'enfant pendant le travail. La fréquence de la *blennorrhagie latente* commande, en outre, d'aseptiser systématiquement la conjonctive de tous les nouveau-nés. Dans ce but, ayant lavé soigneusement la conjonctive et les cils à l'eau boriquée ou bouillie, on instille dans chaque œil une goutte soit de *jus de citron*, soit de *solution de nitrate d'argent* ou on y insuffle de l'*iodoforme porphyrisé* (Valude). Si la blennorrhagie de la mère est avérée, mieux vaut laver les yeux avec un tampon d'ouate imbibé de *solution de sublimé* au 1/5000.

II. **Traitement.** — Appliqué à temps et convenablement, il sauve presque toujours la vue. On commence par laver l'œil, jusqu'au fond des culs-de-sac, les paupières et les cils avec de l'*eau boriquée tiède* (se méfier du pus projeté à l'ouverture des paupières); on sèche avec de l'ouate, puis, ayant soin de retourner complètement les paupières, on passe sur la conjonctive, un pinceau de

blaireau imbibé de *solution de nitrate d'argent* à 2 ou 3 p. 100, procédant de façon à respecter la cornée; aussitôt après, un pinceau trempé d'*eau salée* neutralise la solution caustique. Dans l'intervalle des cautérisations (biquotidiennes), il est essentiel de laver, nuit et jour, toutes les 2 heures, les conjonctives, soit à l'aide d'un bock plein d'*eau boriquée* ou *naphtolée*, soit avec des tampons d'ouate imbibés des mêmes solutions. Pour les grands lavages, les *solutions de permanganate de potasse* (du 1/5000 au 1/2000) sont encore plus efficaces (Terson). Pendant l'irrigation, on protège l'œil sain par un pansement occlusif. Dans l'intervalle des lavages l'œil est pansé avec de la *vaseline iodofornée*, au 1/20, introduite avec un pinceau de blaireau très fin. Tel est le traitement depuis longtemps classique. Mais souvent, en particulier dans les formes légères ou moyennes, il est avantageux de substituer au nitrate d'argent le *protargol*, beaucoup moins irritant. Deux fois par jour, on badigeonne la conjonctive avec une solution forte (à 1/2) sans appliquer d'eau salée après, et, on fait instiller, toutes les heures ou toutes les 2 heures, dans l'œil, quelques gouttes d'une solution faible (au 1/20) (Darier). A mesure que la suppuration se tarit, on abaisse le titre des solutions et on espace les lavages, sans pourtant trop se hâter. L'état de la cornée doit, en outre, être constamment surveillé, car, si elle présente une exulcération, celle-ci doit être, à tout prix, préservée du contact de la solution caustique qui pourrait avoir de très fâcheuses conséquences. Lorsque la conjonctivite, à son déclin, traîne en longueur, la guérison sera hâtée par les attouchements de la muqueuse au *sulfate de cuivre* ou à l'*alun*.

Opiats. — Comme les électuaires, les *opiat*s sont des médicaments de consistance pâteuse, généralement composés de poudres incorporées à une résine et aromatisés à volonté. Les malades les absorbent par *bols* ou boulettes de taille spécifiée sur l'ordonnance, enrobés ou non de pain azyme (Voir СОРАНУ).

Opium. — **Caract. phys. et chim.** — Suc concrété de certaines espèces de pavots (surtout le *Papaver somniferum album*), recueilli après incisions faites à la surface externe de leurs capsules encore vertes. D'abord laiteux, le suc épaisse et brunit en 5 à 6 heures, puis il est malaxé et réuni en *pains* que l'on fait sécher à l'ombre. L'*opium officinal*, vendu en pains aplatis de 100 à 150 gr. enveloppés de débris de feuilles de pavot et de fruits de Rumex, offre une odeur nauséuse, une saveur âcre et amère, une couleur brun-rougeâtre. Soluble dans l'eau, les alcools, les acides dilués, il est insoluble dans l'éther et brûle facilement en laissant peu de cendres (3 à 8 p. 100). Le suc de pavot renferme un très grand nombre d'alcaloïdes dont les principaux sont : la *morphine*, la *narcotine*, la *narcéine*, la *papavérine*, la *codéine*, la *thébaïne*, la *laudanine*, etc. La richesse des divers opiums en alcaloïdes varie beaucoup. En général, l'*opium officinal*, fournissant moitié de son poids d'extrait aqueux, contient (pour 100) 10 à 12 de morphine, 6 à 7 de narcotine, 3 de narcéine, 1 de papavérine, 0,7 de codéine et 0,15 de thébaïne. L'*opium* est la base d'un grand nombre de préparations galéniques (Voir FORMES PHARMACEUTIQUES.)

Effets physiol. et tox. — Mélange très composite, l'*opium* provoque des effets physiologiques également complexes, plus aisés à constater cliniquement qu'à analyser expérimentalement, puisqu'ils traduisent les actions synergiques et contrastées de ses divers alcaloïdes.

Localement, l'action de l'*opium* sur les muqueuses ou le derme dénudé est d'abord irritante, puis anesthésique.

Sur la circulation, l'*opium*, ingéré à petites doses, exerce une action tonique; il rend le pouls plus fort et plus plein, l'accélérateur chez l'homme sain, le ralentissant au contraire chez les malades à circulation déprimée. A cette phase d'excitation avec hypertension artérielle, succède une période de vaso-dilatation paralytique avec hypotension. Les doses massives provoquent, d'emblée, la paralysie vaso-motrice, l'hypotension arté-

rielle avec un pouls lent et arythmique, bien que plein et fort.

Les *modifications respiratoires* sont analogues aux précédentes. Les faibles doses entraînent une respiration plus rapide et plus ample, les doses toxiques des mouvements plus lents, entrecoupés et arythmiques (le malade oublie de respirer) favorisant la stase pulmonaire. Comme avec la morphine, la fixation de l'oxygène et l'exhalation de l'acide carbonique diminuent.

La plupart des *sécrétions* sont réduites par l'opium, sauf la sudation qui est accrue (à doses thérapeutiques seulement). La diaphorèse, souvent accompagnée de prurit, d'érythèmes polymorphes, fait place à la sécheresse du tégument dans les cas de sueurs pathologiques. La bouche, le pharynx sont moins humectés de mucus et de salive. L'oligurie avec atténuation du besoin d'uriner est habituelle. La diminution des sécrétions biliaire et intestinale contribue à favoriser la constipation.

La *température* du corps tend constamment à monter sous l'influence de doses un peu élevées d'opium (d'où contre-indication de son emploi dans les états hyperthermiques).

Sur le *système nerveux*, l'action des opiacés est très variable suivant les doses et les sujets. Faible pour un sujet normal, la dose de 2 centigr. 1/2 à 3 centigr. provoque non le sommeil, mais une stimulation psychique utile. L'effet hypnotique est habituel avec 5 à 10 centigr. Avec 10 à 20 le sommeil est précédé d'une excitation cérébrale plus ou moins vive. Les doses supérieures à 20 centigr. sont toxiques (sauf accoutumance). Le sommeil dû aux opiacés est entremêlé de rêves et laisse après lui de la céphalée, de la torpeur cérébrale et de l'embarras gastrique. D'origine centrale, il est lié à la rétraction des prolongements protoplasmiques et cylindraxiles des neurones (Demoor). De même mécanisme, l'effet analgésique est obtenu à plus faible dose que l'effet hypnotique.

Sur les *muscles striés*, l'opium exerce, à faible dose, une action passagèrement

tonique (éréthisme, alacrité musculaire) et, à doses élevées, une action dépressive (véritable impotence fonctionnelle à doses toxiques).

Sur les *muscles lisses*, l'action de l'opium, d'origine centrale, est faiblement dépressive, se traduisant : 1° par le *myosis* (paralyse du sympathique); 2° par l'inertie de l'intestin. Celle-ci contribue, avec l'analgésie et la moindre sécrétion de la muqueuse intestinale, à rendre compte de ses effets antidiarrhéiques.

Sous l'influence des opiacés, les *sensations de la faim et de la soif* sont diminuées. Les faibles doses exaltent d'abord le *sens génital*, mais par excitation plutôt psychique (hallucinations) que médullaire; du reste, cette exaltation nécessitant l'emploi de doses croissantes, ne tarde pas à faire place à l'anaphrodisie et à l'impuissance.

L'abus de l'opium trouve surtout sa cause dans son *action noosthénique* se traduisant par un état d'euphorie, d'exaltation des aptitudes physiques et intellectuelles supérieur à celui que procure la morphine, mais toujours suivi de dépression avec torpeur et mal de tête. L'opium provoque aussi un *effet exhilarant* particulier.

L'action retardante de l'opium sur les *échanges organiques* et surtout sur la *désassimilation* se traduit par la diminution de l'acide carbonique exhalé et des déchets urinaires (urée, phosphates, chlorures) (VOIR MORPHINE).

Intoxication aiguë. — Ses symptômes sont très analogues à ceux de l'empoisonnement par la morphine (v. c. m.). Habituellement, le collapsus est précoce; cependant, les accidents peuvent débuter par des mouvements convulsifs, puis le sujet, pâle, les pupilles contractées, tombe dans le coma (v. c. m.), et reste plongé dans un sommeil tenace entrecoupé de vomissements. En cas de survie, les accidents laissent derrière eux une anorexie rebelle et prolongée.

Intoxication chronique. — D'une maigreur extrême, le teint parcheminé, les yeux vifs mais excavés, les mangeurs d'opium sont habituellement constipés

et s'alimentent à peine; leur survie est courte. Les fumeurs d'opium succombent moins vite; le syndrome qu'ils présentent rappelle davantage celui de la morphinomanie.

Propriétés thérapeutiques, indications. — Comme hypnotique et calmant, l'opium s'adresse surtout à l'insomnie douloureuse; il amène le sommeil en apaisant les névralgies (non congestives), les points de côté (pneumonie, pleurésie), les viscéralgies (coliques hépatiques ou néphrétiques), l'excitation cérébrale (seulement si elle est d'origine ischémique ou asthénique). On l'oppose encore au *delirium tremens* non compliqué, au délire d'inanition, à l'insomnie des psychoses dépressives (mélancolie, lypémanie) et de l'alcoolisme. Il échoue contre l'insomnie nerveuse pure. Ses effets analgésiques sont surtout utilisés contre les coliques intestinales (entérites, appendicite, coliques de plomb, péritonites) et les douleurs abdominales ou utérines qu'il calme peut-être mieux que la morphine; son action concomitante sur les fibres lisses le rend précieux pour immobiliser soit l'intestin en cas de perforation (favorise les adhérences) ou d'hémorragie, soit l'utérus s'il y a menace d'avortement. Comme la morphine, l'opium calme la toux et, de ce fait, entrave l'expectoration (n'en user qu'avec réserve dans les états adynamiques et aux âges extrêmes), mais aussi favorise l'hémostase en cas d'hémoptysie; il est moins eupnéique que la morphine. Dujardin-Beaumez prescrivait l'opium aux aortiques (insuffisance surtout) pour combattre l'anémie cérébrale. Il est généralement contre-indiqué dans les autres cardiopathies. La gastralgie nerveuse, les vomissements provoqués par la toux (chez les phthisiques) cèdent souvent à de petites doses d'opium. La plupart des diarrhées sont modérées ou suspendues par les opiacés seuls ou associés soit au bismuth, soit au benzonaphtol; en cas de diarrhée infectieuse ou putride, l'opium n'interviendra qu'après un purgatif. Les effets de l'opium sur la nutrition trouvent leur indication dans le diabète (il diminue la boulimie, la soif, la polyurie et la gly-

cosurie) à moins qu'il ne se complique d'acétonémie. Contre-indiquent, en général, la médication opiacée : l'imperméabilité rénale, l'insuffisance hépatique, l'hyperhémie des centres nerveux et les tendances apoplectiques, l'asystolie (sauf à la phase ultime), l'œdème pulmonaire, les états infectieux graves, enfin certaines susceptibilités individuelles (femmes nerveuses, vieillards, et surtout, enfants). *Les enfants sont extrêmement sensibles à l'action de l'opium.* Chez eux, Parrot en proscrivait absolument l'emploi. En tout cas, il ne faut le leur donner qu'à l'état de grande dilution et à doses très fractionnées. On l'opposera seulement aux douleurs abdominales (coliques, viscéralgies), à la diarrhée, à l'entérite, mais exceptionnellement, et après 2 ans, aux affections respiratoires. (Pour plus de détails, voir : G. POUCHET, *Leçons de Pharmacodynamie et de Matière médicale*, 2^e série, p. 426 et 566).

Formes pharmaceutiques, doses. — Poudre d'opium brut 5 à 20 centigr. en cachets ou pilules. Extrait thébaïque 1 à 5 centigr. (en certains cas 10 et 20 centigr. fractionnés) en cachets, pilules ou suppositoires. Teinture d'opium V à XXX gouttes. Laudanum de Sydenham (vin d'opium composé) V à XXX gouttes en potion ou lavement. Laudanum de Rousseau (vin d'opium par fermentation) III à XV gouttes (surtout pour l'usage externe). Gouttes noires anglaises (vinaigre d'opium) III à X gouttes en potion. Elixir parégorique de Dublin (teinture d'opium camphrée) 2 à 20 gr. par jour en potion. Masse de cynoglosse 2 à 5 pilules de 20 centigr. Poudre de Dower (poudre d'ipéca opiacée) 50 centigr. à 1 gr. — Diascordium (électuaire astringent) 1 à 40 gr. en potion ou bols. Thériaque (électuaire complexe) 1 à 40 gr. Sirop de Karabé 10 à 30 gr. Sirop diacode 20 à 400 gr. Sirop de pavots blancs 20 à 40 gr. Sirop de lactucarium opiacé 10 à 50 gr. Le tableau suivant représente, en poids ou en volume, pour chacune des principales préparations opiacées, la dose équivalente à : 40 centigr. d'opium brut, à 5 centigr. d'extrait thébaïque ou à 1 centigr. de morphine.

Gouttes noires anglaises	20 centigr.
	VII à VIII gouttes.
Laudanum de Rousseau.	40 centigr.
	XIV gouttes.
Teinture d'opium. . . .	60 centigr.
	XXXIII gouttes.
Laudanum de Sydenham	80 centigr.
	XXVI gouttes.
Élixir parégorique (Dublin)	40 gr.
	DL gouttes.
Masse de cynoglosse. . .	50 centigr.
Poudre de Dower avec l'extrait.	50 centigr.
Poudre de Dower avec l'opium (Codex) . . .	4 gr.
Sirop d'opium (sirop thébaïque)	25 —
Sirop de Karabé	25 —
— de pavots blancs. . .	50 —
— diacode	100 —
— de lactucarium opiacé.	200 —
Pâte pectorale du Codex	250 —
— de Lichen.	250 —
— de réglisse brune . .	250 —
Diascordium.	8 à 10 gr.
Thériaque.	8 à 10 —

L'extrait thébaïque est un extrait aqueux d'opium préparé à froid, différant de l'opium par l'absence de narcotine et de substances gomme-résineuses. Renferme 26 p. 100 de son poids d'alcaloïdes dont plus des 2/3 de morphine (4 centigr. de morphine par 5 centigr. d'extrait).

Les gouttes noires anglaises résultent d'une macération d'opium brut, de safran et de muscade dans de l'eau acidulée par de l'acide acétique. On les prescrit surtout comme antigestralgique.

Le laudanum de Sydenham est préparé par macération dans du vin de Grenache (1600 gr.), d'opium (200 gr.), de safran (100 gr.) et de cannelle de Ceylan (15 gr.). On l'oppose surtout à la diarrhée, aux coliques intestinales et utérines, à la douleur en général.

Le Laudanum de Rousseau résulte de la fermentation alcoolique (obtenue par de la levure de bière) d'une macération d'opium dans de l'eau sucrée avec du miel. Contenant tous les alcaloïdes con-

vulsivants de l'opium, on ne l'utilise guère qu'à l'extérieur.

La Teinture d'opium renferme 1 partie d'extrait thébaïque pour 12 parties d'alcool à 60°. Elle a les mêmes usages que l'extrait.

L'Élixir parégorique de Dublin est composé comme il suit :

Extrait d'opium.	3 gr.
Acide benzoïque	3 —
Huile volatile d'anis	3 —
Camphre.	2 —
Alcool à 60°	650 —

Surtout utilisé comme antidiarrhéique, il est d'un usage pratique en médecine infantile en raison de sa teneur minime en opium.

La Masse de cynoglosse, très complexe, contient, outre l'extrait thébaïque : de la poudre de semences de jusquiame, de l'écorce de racine de cynoglosse et des résines aromatiques. On en fait des pilules dites de cynoglosse permettant de prescrire l'opium sous un nom dissimulé.

L'Électuaire diascordium, préparation complexe, est un mélange d'opium (extrait) et de plantes riches en tannin dans du miel rosat et du vin de Grenache. On l'associe généralement au bismuth, contre la diarrhée.

La Thériaque, électuaire compliqué de l'ancienne pharmacopée, renferme, outre l'opium, quantité d'agents astringents, narcotiques et antispasmodiques. Elle est actuellement tombée en désuétude.

La poudre de Dower présente la formule suivante :

Opium officinal sec et pulvérisé.	10 gr.
Poudre d'ipéca	40 —
Sulfate de potasse.	40 —
Nitrate de potasse.	40 —

Sa composition en fait, à la fois, un sédatif de la toux, un expectorant et un agent décongestionnant du poumon.

Le sirop thébaïque et le sirop de Karabé sont tous deux à base d'extrait d'opium (4 centigr. par 20 gr.), le second contient en plus de la teinture de succin (10 centigr. par 20 gr.). Le sirop Dia-

code ne renferme, par cuillerée à soupe, que 1 centigr. d'extrait thébaïque.

Le sirop de pavots blancs est préparé avec un extrait de têtes de pavots dix fois moins actif que l'extrait thébaïque. Il correspond, par cuillerée à soupe, à 2 centigr. d'extrait thébaïque et à 4 milligr. de morphine.

Le sirop de Lactucarium opiacé contient, par cuillerée à soupe, 1 centigr. d'extrait de lactucarium (suc de laitue vireuse) et 5 milligr. d'extrait thébaïque. Comme le précédent, il est surtout utilisé chez les enfants.

Usage de l'opium en médecine infantile. N'utiliser que des dilutions très étendues telles que les sirops précédents (de lactucarium, de pavots blancs), le sirop diacode, l'Élixir parégorique ou le laudanum dilué dans une potion de 120 gr. donnée par cuillerée à café. On peut donner ainsi : avant 6 mois, 1/2 goutte de laudanum de Sydenham; de 6 mois à 1 an, I goutte; de 1 an à 2, II gouttes; après 2 ans, III gouttes (donc I goutte par année d'âge accomplie, J. Simon). Pour les autres préparations, on donne, par année d'âge : X gouttes d'Élixir parégorique, 1 centigr. de poudre d'opium (pas avant 6 mois), 10 centigr. de poudre de Dower (1 gr. au plus), 3 à 10 gr. de sirop diacode, 2 à 6 gr. de sirop de pavots blancs et 10 à 20 gr. de sirop de Lactucarium opiacé. En tout cas, la médication, très surveillée et réfractée, doit être suspendue au premier signe d'intolérance.

Cachets anti-diarrhéiques :

Poudre d'opium	Deux centigr.
— de belladone. Un	—
— de safran	15 —
— de cachou.	50 —

Pour 4 cachet; de 5 à 15 dans les 24 heures.

Pilules anti-diarrhéiques :

Extrait thébaïque	Vingt centigr.
Tannin de cachou	2 gr.
Extrait de ratanhia.	3 —

Diviser en 20 pilules; une toutes les 2 heures.

Pilules composées :

a) Extrait thébaïque.	Quinze centigr.
Camphrepulvérisé.	30 —
Extrait de valériane.	50 —

Diviser en 6 pilules; de 2 à 4 par jour (formes douloureuses de dyspnée, névralgie intercostale, entéralgies).

b) Extrait thébaïque.	Vingt centigr.
Extrait de belladone	Dix —
Extrait d'ipéca.	Vingt-cinq centigr.
Poudre de muscade	2 gr. 50
Glycérine officinale.	XV gouttes.

Pour 10 pilules; de 3 à 10 par 24 heures (dysentéries, colique saturnine, gastralgies, entéralgies).

c) Extrait thébaïque.	Trente centigr.
Kermès pulvérisé.	} āā 1 gr. 50
Extrait de polygala.	

Diviser en 15 pilules; 2 à 6 par jour (expectorantes et calmant la toux).

Potion :

Extrait thébaïque	Dix centigr.
Hydrolat de tilleul	90 gr.
Sirop d'écorces d'oranges amères	80 —

1 centigr. d'extrait thébaïque par cuillerée à soupe.

Suppositoire :

Extrait thébaïque.	Cinq centigr.
Beurre de cacao	4 gr.

Potions antidiarrhéiques :

a) Laudanum de Sydenham.	Deux gr.
Salicylate de bismuth.	10 —
Glycérine officinale.	15 —
Infusé de bistorte.	90 —
Sirop de coings.	80 —

Par cuillerée à soupe d'heure en heure ou toutes les 2 heures (adultes).

b) Laudanum de Sydenham. Deux gr.
 Éther sulfurique. 5 —
 Teinture de cachou. 25 —
 Eau distillée de cannelle. }
 Sirop de ratanhia } $\bar{a}\bar{a}$ 100 gr.
 Par cuillerées à soupe toutes les heures
 ou toutes les 2 heures (adultes, diarrhée
 des tuberculeux).

c) Élixir parégorique. 10 gr.
 Sous-nitrate de bismuth. 5 —
 Glycérine officinale. 10 —
 Infusé de bistorte. 90 —
 Sirop de coings. 80 —
 Par cuillerée à dessert toutes les 2 heu-
 res (enfants, après 7 ans).

Lavement :

Laudanum de Sy-
 denham. 50 centigr. à 1 gr.
 Amidon pulv. 15 —
 Décocté de gui-
 mauve. 200 —

Liniment :

Laudanum de Rousseau. 20 gr.
 Huile de jusquiame }
 — de camomille cam- } $\bar{a}\bar{a}$ 50 —
 phrée }

Mixture contre le rhume :

Teinture d'extrait d'opium. }
 — de belladone } $\bar{a}\bar{a}$ Q. V.
 — de racines d'aconit. }

V à XX gouttes dans une tasse d'infu-
 sion chaude de camomille, de mauve ou
 de pensée sauvage.

Potion béchique :

Élixir parégorique. 20 gr.
 Infusé d'espèces béchiques. 90 —
 Sirop de Karabé. 80 —

De 1 à 4 cuillerées à soupe par jour, ou
 1 cuillerée à café d'heure en heure la
 nuit dans les toux quinteuses.

Cachets (congestion pulmonaire) :

Poudre de Dower. 20 centigr.
 Benjoin de Siam 30 —
 Bromhydrate de qui-
 nine 15 —

Pour 1 cachet; de 4 à 10 par 24 heures.

*Potion anti-diarrhèique (tubercu-
lose) :*

Extrait thébaïque Vingt centigr.
 Sous-nitrate de bis-
 muth 5 gr.
 Sirop de ratanhia 80 —
 Hydrolat de fleurs
 d'oranger } $\bar{a}\bar{a}$ 50 —
 Hydrolat de tilleul }

Par cuillerées à soupe, dans les 24 heures.

Pommade calmante :

Extrait thébaïque } $\bar{a}\bar{a}$ 2 gr.
 — de belladone }
 Axonge benzoïnée 30 —

Potions pour enfants :

a) Élixir parégorique. 6 gr.
 Décocté de guimauve }
 Eau distillée de fleurs } $\bar{a}\bar{a}$ 50 —
 d'oranger }
 Sirop de coings 80 —

Environ 20 centigr. (X gouttes) d'élixir
 parégorique par cuillerée à café (diar-
 rhée).

b) Terpène. 50 centigr.
 Benzoate de soude 2 gr.
 Infusé d'espèces béchi-
 ques 50 —
 Sirop diacode. 60 —

Environ 2 gr. 50 de sirop diacode, 2 cen-
 tigr. de terpène et 8 centigr. de ben-
 zoate de soude par cuillerée à café (toux).

c) Extrait alcoolique de
 lactucarium 25 centigr.
 Infusé de bourgeons de
 pin 80 gr.
 Sirop de lactucarium
 opiacé 400 —

Environ 2 milligr. 5 d'extrait thébaïque
 et 3 centigr. d'extrait alcoolique de lac-
 tucarium par cuillerée à soupe (soit en-
 viron 0 milligr. 7 d'extrait thébaïque et
 9 milligr. d'extrait alcoolique de lac-
 tucarium par cuillerée à café); par cui-
 llerées à café, à dessert ou à soupe, sui-
 vant l'âge (toux, bronchites, grippe).

Opodeloch (Baume). — Voir
 BAUME.

Opothérapie. — L'opothérapie ou
 organothérapie utilise les *sucs* extraits
 de glandes ou de parenchymes animaux
 pour combattre, chez l'homme, les acci-
 dents liés soit à l'absence, soit au fonc-
 tionnement troublé ou insuffisant des
 organes ou tissus correspondants, ou
 encore pour obtenir, à l'égard de certains
 organes physiologiquement synergiques,
 un rôle de suppléance (thymus et glande
 thyroïde, par exemple).

Très anciennement utilisée, comme en
 font foi les vieilles formules, l'opothé-
 rapie a trouvé dans les travaux de
 Claude-Bernard, de Schiff, puis de Brown-
 Séquard sur les sécrétions internes, une
 première base scientifique. Le grand rôle
 de ces sécrétions dans l'équilibre phy-
 siologique n'est plus niable, non plus
 que les importantes modifications circula-
 toires (vaso-contraction ou vaso-dila-
 tation) ou trophiques (stimulation ou
 dépression de la nutrition) que peut
 déterminer l'introduction, dans l'organi-
 sme, de divers agents opothérapeutiques,
 que ces effets dérivent d'une action
 directe, d'une influence primitive sur le
 système nerveux, ou encore d'un proces-
 sus antitoxique. Mais, comme le rôle
 exact de la plupart des sécrétions in-
 ternes est encore purement hypothé-
 tique et que, d'autre part, la composition
 chimique des sucs employés est encore
 presque complètement inconnue, la mé-
 dication opothérapeutique sort à peine de
 la période empirique et il est encore
 presque impossible, à l'heure actuelle,
 à quelques exceptions près, de fournir
 des données précises et vraiment scien-
 tifiques sur les indications, les contre-
 indications et la posologie des divers
 produits de ce genre en usage aujour-
 d'hui. Les renseignements donnés plus
 loin sont surtout tirés d'observations
 cliniques.

En ce qui concerne le côté technique
 de la méthode, on utilise : 1° les *organes
 frais* délayés dans un excipient (bouillon
 ou confitures) ou donnés en cachets; 2°
 les *organes desséchés* et pulvérisés
 représentant 5 à 6 fois leur poids d'or-
 gane frais (donnés en cachets ou ta-
 blettes); 3° les *extraits glycérolés* obte-

nus par macération, pendant 24 heures,
 des organes frais (morcelés sitôt après
 la mort), dans 3 fois leur poids de gly-
 cérine, puis filtration (sur étamine, puis
 bougie poreuse) après addition de 3 vo-
 lumes d'eau bouillie; 4° certains pro-
 duits actifs isolés artificiellement (comme
 l'iodothyroïne ou l'adrénaline). Sauf pour
 les extraits d'organes génitaux, on choi-
 sit plutôt des animaux jeunes. La voie
 buccale est en général préférée, plus
 rarement la voie rectale (macération
 d'organes en lavement). La voie hypo-
 dermique (injections d'extraits glycé-
 rinés) très douloureuse et exposant à
 des accidents locaux ou généraux, est à
 peu près complètement délaissée actuel-
 lement.

Opothérapie gastrique. — L'*opo-
 thérapie gastrique* a pour principal élé-
 ment le *suc gastrique frais* emprunté à
 des animaux vivants auxquels a été pra-
 tiqué une *fistule gastrique*. Le Dr Fré-
 mont (de Vichy) a obtenu de beaux
 succès avec le *suc gastrique de chien
 (gastérine)*. Sous son influence, la *gastro-
 entérite aiguë*, le *choléra nostras* peuvent
 céder en quelques heures, et surtout,
 nombre de *dyspepsies douloureuses* et de
gastrites, avec dénutrition rapide et état
 cachectique, subissent, plus ou moins
 vite, une telle amélioration qu'elle équi-
 vaut souvent à la guérison. La *gastérine*
 convient principalement aux *dyspepsies
 asthéniques* avec *hypo* ou *anachlorhy-
 drie*. Mathieu a pourtant reconnu les
 bons effets des acides sur l'hyperchlor-
 hydrie.

Au *suc gastrique de chien* le Dr Hepp
 préfère le *suc gastrique de porc (dyspep-
 tine)* moins acide et plus analogue à
 celui de l'homme. Filtré sur bougie
 Maillé stérile, il se conserve aisément
 à l'abri de la lumière et de l'air. Très
 légèrement acide, sa saveur est bien
 masquée par la *bière*, l'*extrait de malt*,
 la *citronnade*, l'*eau de seltz*, le *champagne*,
 le *thé*; mais on évitera de mêler la dys-
 peptine au lait tiède (qu'il coagule) ou
 aux eaux alcalines (qui la neutralisent).
 Elle est très efficace dans toutes les *in-
 suffisances gastriques, primitives (gas-
 trites chroniques, ectasie gastrique)* et

secondaires (à la tuberculose, à la fièvre typhoïde). Elle est le remède spécifique de l'atonie et de l'hyposécrétion gastrique qu'elle amende en quelques jours. Certaines diarrhées tenaces, les troubles gastro-intestinaux consécutifs à l'entérite aiguë des nourrissons, la dyspepsie initiale de la tuberculose avec anorexie, en sont également justiciables, ainsi que les troubles gastriques liés à la chlorose, à la neurasthénie, au surmenage ou à la grossesse. La dyspeptine n'est au contraire d'aucun secours contre le cancer de l'estomac. Le suc gastrique de porc doit être consommé, à chaque repas, à la dose de 2 ou 3 cuillerées à soupe mélangées au véhicule choisi; ce mélange est absorbé par petites gorgées. Après 10 ou 15 jours, une cuillerée par repas suffit pour maintenir l'effet acquis. Outre son action chimique, la dyspeptine semble exercer sur la sécrétion gastrique, une action directe stimulante; son usage ne saurait cependant dispenser d'un régime approprié à la forme de dyspepsie en cause. Chez les enfants, la dyspeptine s'administre comme chez l'adulte, mais par cuillerées à café. Il est souvent préférable de laisser ignorer au malade la provenance réelle du remède.

Opothérapie hépatique. — L'opothérapie hépatique est applicable sous plusieurs formes : *extrait de foie, bile de bœuf* (concentrée et incluse dans des capsules), *foie frais*. La forme la plus usitée est celle de *foie frais de porc* haché dont le malade consomme chaque jour 120 à 200 gr. dans du bouillon tiède. Les effets de l'opothérapie hépatique sont quelquefois manifestes dans certaines formes de cirrhose, d'autant plus qu'elle intervient plus tôt. Sous son influence, les hémorragies cessent (Gilbert et Carnot, Créquy), la diurèse s'établit, l'ascite, les œdèmes se dissipent, l'appétit et l'embonpoint reparaissent quelquefois en 8 ou 15 jours (Créquy, Hirtz, J. Regnault, etc.); en outre, le sang, paraissant se régénérer avec rapidité, présente un accroissement considérable des hématies (Perrin).

Opothérapie intestinale. — *Indications.* — Empiriquement opposée à la

constipation chronique (Voir CONSTIPATION), à l'entérite muco-membraneuse, à la diarrhée chronique à la lientérie, etc. On utilise un ferment (*entérokinase*) provoquant la sécrétion de la trypsine et du suc duodénal.

Formes pharmac., doses. — *Eukinase* (poudre jaunâtre tirée de la muqueuse duodénale du porc) en capsules glutineuses : 5 capsules après chaque repas, pendant 4 à 5 jours, puis 3 capsules (Enriquez et Hallion). *Pancréato-kinase*, mélange d'eukinase (3 p.) et de pancréatine (1 p.) : 2 à 5 capsules de 20 centigr. après chaque repas.

Opothérapie médullaire. — *Indications.* — La moelle osseuse semblant exercer une action stimulante sur les centres hématopoiétiques; on l'oppose à la leucémie splénique, à l'anémie infantile pseudo-leucémique, à l'anémie pernicieuse avec réaction myéloïde. Contre-indiquée dans les anémies aplastiques (Vaquez et Aubertin).

Formes pharmac., doses. — *Moelle fraîche crue de veau* 100 gr. par jour dans du bouillon. *Extrait sec*, 50 centigr. à 1 gr. par jour en poudre ou tablettes.

Opothérapie ovarienne. — *Indications.* — Troubles de la ménopause, naturelle ou opératoire (ovariotomie); aménorrhée; dysménorrhée des chlorotiques; dystrophies par insuffisance ovarienne (infantilisme, pseudo-myxœdème); syndrome de Basedow (effets douteux). L'ovaire (peu toxique) paraît agir sur la nutrition générale et l'hématopoièse. Les *corps jaunes* (ocréine) semblent s'adapter plus spécialement aux troubles de la ménopause.

Formes pharmac., doses. — *Ovaires frais* de vache ou de génisse 5 à 10 gr. Poudre d'ovaires desséchés ou *ovarine* 10 à 40 centigr. en capsules ou tablettes. La médication doit être poursuivie pendant au moins un mois. *Ocréine.*

Opothérapie pancréatique. — *Indications.* — Préconisée par Gilbert, Lafitte contre le diabète (action inconstante). La *pancréatine* donne des résultats dans l'hypo-pepsie, les dyspepsies gastro-intestinales et l'insuffisance pancréatique. Elle facilite la digestion des graisses.

Formes pharmac., doses. — *Pancréas frais* de mouton haché 30 gr. *Pancréas desséché* en tablettes ou, mieux, en capsules glutineuses. *Pancréatine* (ferment soluble extrait du pancréas de porc) 50 centigr. à 1 gr. en poudre, en cachets ou en pilules glutineuses.

Opothérapie pituitaire. — *Indications.* — Opposée d'abord à l'acromégalie (De Cyon). Expérimentée par L. Rénon et A. Delille, à titre d'agent hypertenseur et diurétique, dans les myocardites toxi-infectieuses (fièvre typhoïde, diphtérie, pneumonie, tuberculose, grippe).

Formes pharmac., doses. — Extrait total 5 centigr.

Opothérapie placentaire. — On a proposé de donner du placenta de vache desséché et pulvérisé (en cachets) comme lactagogue pour favoriser la montée de lait. Cette pratique est basée sur l'habitude commune à beaucoup de femelles d'animaux d'ingérer le délivre aussitôt après la délivrance, ce qui activerait l'établissement de la lactation (?).

Opothérapie pulmonaire. — *Indications.* — Préconisée, à titre antitoxique, contre l'ostéopathie hypertrophiante pneumique. Opposée aussi à certaines infections broncho-pulmonaires.

Formes pharmac., doses. — *Poudre* 50 centigr. à 4 gr. *Extrait glycéiné* 1 à 3 c. c. en injections hypodermiques.

Opothérapie rénale. — Ce sont, en général, les *rognons de porc* qui servent à appliquer l'opothérapie rénale selon la technique indiquée par J. Renaut (de Lyon). Ayant décortiqué, haché menu et lavé à l'eau distillée 1, 2 ou 3 rognons, on broie et on pulpe, au mortier, ce hachis, dans 450 gr. d'eau salée à 7 p. 1000, puis, après avoir laissé reposer 4 heures cette bouillie dans un endroit frais, on décante, ce qui donne environ 400 gr. d'une sorte de lavure de chair que le malade consomme en 24 heures, en 4 prises, bues dans une tasse opaque et additionnées ou non, chacune, d'une cuillerée de bouillon concentré ou de julienne tiède. Au bout de 10 jours, il est bon de suspendre le traitement 4 ou 5 jours, sous peine de

voir apparaître quelques petits accidents : prurit, urticaire, miliaire, crises sudorales. Renaut tient la médication pour très efficace contre toute insuffisance rénale. Elle réveille et entretient la diurèse, réduit et dissipe l'albuminurie, à titre définitif, si les épithéliums sont réparables; elle abaisse la tension artérielle et efface le bruit de galop. Page et Dardelin l'ont, dans 18 cas, expérimentée avec le même succès. François Vialard lui doit la guérison d'une néphrite datant de 5 ans. Choupin préconise également la macération de porc contre l'urémie rebelle, mais en modifiant quelque peu la technique de Renaut. Il donne, 10 jours sur 15, 2 rognons par jour; non rincée, la macération de rein n'est pas décantée, mais passée et additionnée de sirop de limons. La médication semble posséder des propriétés antitoxiques de premier ordre, car, même en l'absence de diurèse et malgré la persistance de l'albuminurie, l'état général s'améliore constamment. Elle offre, par contre, quelques inconvénients déjà signalés (phases d'embarras gastrique, sueurs profuses, urticaire) qui tous, il est vrai, cèdent à une suspension de quelques jours. L'opothérapie rénale est associée au régime lacté ou lacto-végétarien. Il est bon, pour prévenir la répugnance des malades, de prescrire en latin *maceratio renalia porci* (Page et Dardelin). La nécessité absolue de préparer chaque matin la macération du jour, rend, malheureusement, la méthode assez peu maniable en pratique.

Opothérapie splénique. — *Indications.* — Paludisme chronique. Anémie splénique.

Formes pharmac., doses. — *Poudre sèche* 25 à 75 centigr. en tablettes ou en capsules dosées à 25 centigr.

Opothérapie surrénale. — *Indications.* — Syndrome d'Addison. Effets toni-cardiaques et vaso-constricteurs, les derniers demandés surtout à l'adrénaline (v. c. m.), principe actif isolé par Takamine et Aldrich. La médication, non inoffensive, provoque souvent des vertiges, des vomissements, du tremblement (cas de mort).

Formes pharmac., doses. — Capsules *surrénales fraîches* de mouton 1/2 à une capsule (soit 2 gr. 50 à 3 gr.). Capsules en poudre 40 à 60 centigr. en tablettes ou capsules. *Extrait glycérolé* 2 c. c. en injections hypodermiques (Voir ADDISON [MALADIE D']). Comme il s'agit d'un agent très actif, toxique même, on doit procéder avec grande prudence.

Opothérapie testiculaire. — Indications. — Préconisée par Brown-Séquard contre la sénilité, la neurasthénie, l'impuissance, et depuis, contre le tabes, la tuberculose, l'insuffisance testiculaire (état eunuchoïde). La médication provoque parfois de l'éréthisme nerveux chez les neurasthéniques et les ataxiques.

Formes pharmac., doses. — Glande fraîche (de taureau ou de bélier) 50 centigr. à 1 gr. Poudre en tablettes (de 30 centigr.) 5 à 10 par jour.

Opothérapie thymique. — Indications. — Proposée contre la chlorose (Blondel) et contre le goître exophtalmique.

Formes pharmac., doses. — *Thymus frais* de mouton 40 à 45 gr. *Tablettes de poudre sèche* (à 5 centigr.) 12 à 15 par jour.

Opothérapie thyroïdienne. — Voir MYXÉDÈME, GOÏTRE EXOPHTALMIQUE.

Or (Bromure d'). — **Caract. phys. et chim.** — Masses brunâtres, déliquescentes, très solubles dans l'eau, l'alcool et l'éther (Incompatible avec les alcaloïdes, les sels ferreux, les matières organiques).

Prop. et empl. therap. — Préconisé contre l'épilepsie, la syphilis, le cancer gastrique, aux doses de 3 milligr. à 1 centigr., en solution (5 centigr. p. 300 d'eau distillée très pure).

Or (Chlorure d'). — **Caract. phys. et chim.** — Masses jaune foncé, très solubles dans l'eau, l'alcool et l'éther (réduit par les matières organiques, incompatible avec les alcalis, les acides, les sucres végétaux, les sels ferreux et, en général, tous les agents réducteurs).

Prop. et empl. therap. — Antiseptique et caustique sclérosant. Opposé (à l'intérieur) à la syphilis, au tabes, aux myélites. — **Usage int.** : 5 à 15 milligr. en solution aqueuse ou éthérée, en pilules. — **Usage ext.** : en pommade ou

en injections interstitielles (5 milligr. en solution à 1 p. 50 dans les ganglions tuberculeux non suppurés).

Or (Chlorure d') et d'ammonium. — **Caract. phys. et chim.** — Prismes jaunes, très solubles dans l'eau.

Prop. et empl. therap. — 5 milligr. à 1 centigr., en granules, contre la dysménorrhée.

Or (Chlorure d') et de sodium. — **Caract. phys. et chim.** — Comme le précédent.

Prop. et empl. therap. — 5 milligr. à 1 centigr. en pilules contre la syphilis.

Or (Cyanure d'). — **Caract. phys. et chim.** — Masses brunâtres, très solubles.

Prop. et empl. therap. — 5 milligr. à 1 centigr., par voie hypodermique, contre l'atrophie papillaire des ataxiques.

Oranger amer (Bigaradier). — *Citrus Bigaradia* (Aurantiacées). — Le zeste des fruits, tonique-amer et aromatique, sert à la préparation d'une essence (V à X gouttes), d'un sirop (20 à 30 gr.) et d'une teinture. Le sirop et la teinture sont des excipients usuels, utiles pour masquer la saveur de beaucoup de médicaments.

Oranger doux. — *Citrus Aurantium* (Aurantiacées). On utilise les fleurs, les feuilles et les fruits. Les fleurs, contenant une huile volatile (*essence de néroli*, II à V gouttes), donnent, distillées avec de l'eau, l'eau de fleurs d'oranger, et servent à préparer le sirop de fleurs d'oranger, tous deux très usités comme excipients. Les feuilles, en infusion (20 p. 1000) sont d'un emploi populaire, comme antispasmodique, antigestralgique, hypnagogue, mais provoquent, par un usage un peu prolongé, de l'excitation et même des spasmes, bien qu'à un degré moindre que l'eau distillée de fleurs et, surtout, l'essence. Le fruit, bien accepté par les malades, sert à faire une boisson rafraîchissante agréable, l'orangeade, riche en acide citrique.

Orchite. — Le traitement de l'orchite ou, plus justement, de l'épididymite blennorrhagique, forme la plus commune, fera surtout l'objet de cet article. Les orchites d'autres origines réclament, du reste, un traitement presque identique.

Le traitement classique consiste dans le repos au lit, les bourses soutenues par une feuille de carton fort, échancrée, dont les côtés prennent appui sur le devant des cuisses; au cataplasme on substitue avec avantage soit des compresses de gaze imbibées d'une solution de salicylate de soude à 10 p. 1000, soit des onctions avec une pommade au gâtaicol cristallisé (à 5 ou 10 p. 100) ou au salicylate de méthyle (à 5 ou 10 p. 100). On y joindra les grands bains tièdes d'une heure, répétés tous les jours, puis tous les 2 jours, ou les bains de siège très chauds (à 40° ou 45°) plusieurs fois par jour, quand la douleur est devenue tolérable.

La réfrigération des bourses par l'application de sachets de glace (séparés de la peau par plusieurs doubles de linge fin) préconisée par Diday, est un bon procédé analgésique (sauf chez certains sujets nerveux). Si les douleurs sont exaspérées par un épanchement sous pression dans la vaginale, la ponction aseptique (au milieu du bord antérieur du testicule et un peu en dehors) de cette séreuse, avec une seringue de Debove, amène un soulagement immédiat. Ce traitement, ainsi institué, le plus sûr, s'impose dans les cas intenses, associé à la suspension de toute intervention contre l'urétrite (balsamiques, injections, lavages, instillations) et à l'usage de quelques sédatifs internes : salicylate de soude (4 à 6 gr.), salophène (2 à 4 gr.), phénacétine (1 à 2 gr.), teinture d'anémone pulsatile (XV à XL gouttes), malgré leur efficacité discutable. On y joint une alimentation légère (lait, œufs, légumes, sauf les asperges) et l'abstention de boissons fermentées ou excitantes.

En cas d'orchite légère ou moyenne, le traitement indiqué par Du Castel permet souvent au malade de se lever et de vaquer à ses occupations. Il consiste : 1° en une solide immobilisation du testicule avec légère compression, obtenues au moyen d'un spica de bandes de toile; 2° en stypages de l'épididyme répétés tous les 2 jours. L'immobilisation peut encore être demandée au suspensoir ouatocautoutouté du Dr Horand de Lyon. Pour le stypage, on utilise des tampons d'ouate

entourés de bourre de soie qui fixent pour longtemps le chlorure de méthyle qu'on y pulvérise; avec l'un d'eux, on touche successivement, en y appuyant 3 ou 4 secondes, les divers points de l'épididyme et du cordon atteints. On peut également, à l'aide d'un pinceau de blaireau, badigeonner vivement le scrotum et le canal inguinal, du côté malade, avec du chlorure de méthyle recueilli liquide dans le thermo-isolateur de d'Arsonval. Quand le malade ne souffre plus, on lui fait porter, encore quelque temps, un suspensoir bien ouaté, ou même, on installe sur les bourses un appareil compressif fait de bandelettes d'emplâtre à l'oxyde de zinc. Aucun procédé efficace ne permet de hâter la régression des noyaux inflammatoires, et surtout d'éviter l'atrophie testiculaire (notamment après l'orchite ourlienne). On a conseillé : l'application de très faibles courants galvaniques (un pôle sur le cordon, l'autre sur le scrotum, séances de 20 à 30 min.), ou de cataplasmes de fécule froids, la nuit (G. Lyon); l'iodure de potassium, à l'intérieur; les cures aux eaux chlorurées sodiques. En tout cas, la convalescence sera hâtée par les agents toniques (aération, arsenic, huile de foie de morue) indispensables pour prévenir la tuberculisation secondaire possible de l'épididyme.

Ordonnance. — Voir ART DE FORMULER.

Oreillons. — Habituellement les oreillons sont assez bénins pour n'exiger que des soins rudimentaires. Le repos au lit, assez prolongé, tend surtout à prévenir l'éclosion de l'orchite, quelquefois tardive (15° ou 20° jour). L'infection étant souvent d'origine buccale, et sujette à se compliquer de stomatite ou d'angine, il convient de faire, plusieurs fois par jour, baigner la bouche et la gorge avec une solution antiseptique (eau chaude additionnée de phénosalyl ou de perborate de soude). A la congestion, à la douleur on opposera : localement, l'enveloppement ouaté, le salicylate de méthyle, le stypage; à l'intérieur, le salicylate de soude ou l'aspirine. Les symptômes généraux, s'ils se montrent, seront

traités par les moyens appropriés : l'embaras gastrique par les purgatifs, notamment par le calomel, à dose convenable pour éviter la stomatite; l'hyperthermie et le délire (dans les formes typhoïdes ou méningitiques), par la balnéation tiède ou froide. On traitera aussi les complications; le rhumatisme par le salicylate ou l'antipyrine, l'albuminurie par le régime lacté. Exceptionnelle la suppuration parotidienne est justiciable d'une incision qui cependant ne sera pratiquée qu'après sérieux examen en raison de la fréquence des tuméfactions pseudo-phlegmoneuses d'origine ourlienne. L'orchite (v. c. m.) réclame les mêmes soins que l'épididymite blennorrhagique; sa gravité tient surtout à la fréquence de l'atrophie consécutive du testicule. Pour Martin, l'évolution de l'orchite serait abrégée et l'atrophie prévenue par l'usage de la pilocarpine (1 centigr. tous les 2 jours en injections hypodermiques). On a encore conseillé, dans le même but, aussitôt les accidents aigus apaisés, les pointes de feu, la galvanisation faible du testicule (Voir ORCHITE), les douches périméales, les bains sulfureux, et, à l'intérieur, la noix vomique, le sulfate de strychnine.

La contagiosité des oreillons impose un isolement de 15 à 20 jours quoique cette mesure soit trop souvent illusoire, le contagionnant en général son maximum de virulence pendant l'incubation, alors que le diagnostic est impossible. Il est également prudent de prescrire un bain antiseptique au terme de la maladie et de faire désinfecter les vêtements.

Orexine (Chlorhydrate d') (*Chlorhydrate de phényldihydroquinazoline*). — **Caract. phys. et chim.** — Dérivé de la quinoléine. Cristaux blancs, de saveur amère et brûlante, solubles.

Prop. et empl. therap. — Stimulant de l'appétit (souvent très mal toléré) chez les tuberculeux, les anémiques et les convalescents (Penzoldt); 10 à 15 centigr. deux heures avant le repas, en pilules ou cachets, avec une tasse de bouillon (action irritante).

Orexine (Tannate d'). — **Caract.**

phys. et chim. — Poudre jaune, inodore, de saveur crayeuse, insoluble dans l'eau, soluble dans les acides dilués.

Prop. et empl. therap. — Stimulant de l'appétit, comme le précédent, mais moins irritant pour l'estomac. Mêmes indications: 30 à 50 centigr. en cachets, paquets (dans du lait ou de l'eau sucrée), ou tablettes chocolatées.

Orezza. — Village de la Corse, arrondissement de Corte, dépendant de la commune de Rapaggio, à 50 km de Bastia, sur la rive droite du Fiumalto. Altitude 603 m. Eaux froides (14°), carboniques fortes, ferrugineuses, bicarbonatées-calciques, et contenant, en outre, des traces de manganèse, de lithium, de cobalt, d'arsenic, de fluor. Utilisée exclusivement sous forme de boisson. La plus agréable et la plus facilement digestible de toutes les eaux ferrugineuses fortes; très active et d'un emploi qui doit être surveillé.

Principales indications. — Tous les états pathologiques dépendant d'une altération dans la composition du sang (notamment: chlorose, convalescence des maladies graves, suites des grands traumatismes), engorgements hépatiques et spléniques consécutifs aux intoxications.

Orge. — *Hordeum vulgare* (Graminées). On emploie les semences à la confection de tisanes rafraichissantes et nourrissantes. On distingue: l'orge mondée (privé de son péricarpe), l'orge perlée (graines réduites à leur endosperme amylicé) et l'orge germée ou malt. La farine d'orge renferme pour 100 : 12 à 14 de matières albuminoïdes, 65 à 75 de matières amylicées et 2 à 3 de graisses.

Prop. et empl. therap. — La décoction d'orge mondée (20 p. 1000), sucrée ou non avec du miel (60 gr.), convient, comme boisson nutritive, à beaucoup de fébricitants, notamment aux malades atteints d'angine. Elle est encore utile pour remplacer momentanément le lait, chez les jeunes enfants, en cas de gastro-entérite. La décoction d'orge germée, riche en ferments, est encore plus assimilable. On prescrit aussi la poudre de malt sec, 2 à

4 gr. (en cachets ou délayée dans de l'eau) chez les dyspeptiques (Voir MAL-TINE).

Origan. — *Origanum vulgare* (Labiées). Les sommités fleuries, renfermant une essence stupéfiante, sont utilisées, en décoction (20 p. 1000), comme tisane.

Orme. — *Ulmus campestris* (Ulmacées). Le liber, improprement appelé écorce, et les rameaux, contenant un mucilage, étaient employés jadis en décoction (20 p. 1000), soit comme tisane émoullissante, soit comme topique en dermatothérapie. On prépare aussi un sirop.

Orphol. — Voir NAPHTOLATE DE BISMUTH.

Orthoforme (Éther méthylique de l'acide paraamidométhoxybenzoïque). — **Caract. phys. et chim.** — Poudre blanc-jaunâtre, cristalline, inodore, insipide, soluble dans 200 p. d'eau chaude (à peine soluble à froid), dans 20 p. de glycérine chaude, dans 5 p. d'alcool à 95°; insoluble dans le chloroforme et l'huile; se dissout dans les solutions alcalines et les liquides organiques (salive, suc gastrique, sérum). Forme, avec les acides, des sels solubles mais irritants.

Effets physiol. et tox. — Absorbé rapidement mais en petites proportions, à cause de sa faible solubilité; éliminé aussi vite par l'urine à l'état de produits diamido-phénoliques. Localement, irrite légèrement les tissus délicats (cornée, conjonctive), mais agit comme analgésique sur les extrémités nerveuses mises en contact direct avec lui (sans effet anesthésique sur le tégument intact); l'anesthésie dure quelques heures (24 au plus). L'action irritante locale peut se traduire par de la dermatite ou même du sphacèle (rare). Absorbé, l'orthoforme, bien que peu toxique, peut provoquer quelques accidents: érythèmes avec fièvre, nausées, vomissements (surtout après ingestion). Expérimentalement, s'est montré dépressif du système nerveux (torpeur, collapsus) et de la circulation (tachycardie, atonie cardiaque, hypotension) (Soulier et Guinard).

Prop. therap., indicat. — Utilisé surtout comme analgésique local. Excellent

topique des plaies douloureuses extérieures et des cavités naturelles. Convient, en particulier, au pansement des ulcérations cancéreuses (seul ou associé à l'acide arsénieux comme caustique destructeur) ou tuberculeuses (du pharynx, du larynx), des stomatites et des amygdalites ulcéreuses, des crevasses et gercures du sein, des brûlures (quand l'épiderme est détruit), des plaies opératoires douloureuses, de la fissure anale, des rhinites ulcéreuses, etc. Utilisé encore par les dentistes pour détruire sans douleur la pulpe dentaire avec l'acide arsénieux. A peu près inusité à l'intérieur; peut pourtant soulager la gastralgie de l'ulcère ou du cancer de l'estomac.

Formes pharmac., doses. — **Usage int.:** 50 centigr. à 1 gr. en cachets. (La voie gastrique est à déconseiller, car l'orthoforme, en altérant les sécrétions, trouble la digestibilité des aliments). — **Usage ext.:** se servir seulement de la poudre, en insufflation, de la solution alcoolique (l'alcool s'évapore après l'application) ou de la solution aqueuse saturée. Les pommades et les liniments (source habituelle des accidents locaux) sont à rejeter.

Incompatib. — L'orthoforme étant un agent énergiquement réducteur, éviter de l'associer à d'autres médicaments, notamment au nitrate d'argent (mise en liberté d'acide nitrique).

Mixture :

Acide arsénieux	} aa 1 gr.
Orthoforme	
Alcool à 95°	} aa 40 à 75 gr.
Eau distillée	

Pour appliquer sur l'épithélioma cutané.

Poudre :

Orthoforme	4 gr.
Lactose porphyrisé	2 —
Chlorhydr. de cocaïne	50 centigr.

Pour insufflations (laryngite tuberculeuse).

Orthophonie. — Voir BÉGAÏEMENT.
Ortie blanche. — *Lamium album* (Labiées). Les fleurs sont employées en infusion (10 p. 1000) comme diurétique.